

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Mars

L'HEURE DÉCISIVE

Ce n'est pas sans anxiété que le monde entier attend la nouvelle des incidents décisifs qui, à brève échéance, vont se succéder en Orient. La double note, on pourrait dire le double ultimatum des six puissances a été remis, presque simultanément à Constantinople et à Athènes. Il se résume ainsi : 1° La Crète ne pourra, en aucun cas, dans les conjonctures présentes, être annexée à la Grèce ; 2° Vu le retard apporté par la Turquie à l'application des réformes arrêtées avec elles, les puissances sont résolues, tout en maintenant l'intégrité de l'empire ottoman, à doter la Crète d'un régime d'autonomie absolument effectif, destiné à lui assurer un gouvernement séparé, sous la haute suzeraineté du sultan.

Les termes de cette note si longuement élaborés par la diplomatie, sont à ce point contradictoires qu'il serait vraiment trop aisé d'en relever ce qu'en langage philosophique on appelle les antinomies. Autrefois il eût été, certes, plus facile de marier le Grand Turc avec la République de Venise que de concilier « le régime d'autonomie absolument effectif avec l'intégrité de l'empire ottoman. »

Mais ce n'est pas l'heure d'épiloguer : la note est ce qu'elle est. Ce qu'il faut souhaiter avant tout, c'est que la Grèce n'amène point, par son attitude, les puissances à user de moyens de coercition dont elles la menacent, si le gouvernement d'Athènes ne cède pas à leurs injonctions.

Quant aux Turcs, leur attitude ne fait pas doute. En paroles, le Sultan qui, après les massacres dont la sanglante responsabilité lui appartient toute entière, est trop heureux de s'en tirer à si bon compte, fera tout ce que l'on voudra. Son fatalisme doit le convaincre qu'Allah est avec lui, puisque l'Europe lui sert, en la circonstance, de formidable bouclier.

Hélas, oui, — et l'on aura beau dire et beau faire, les sympathies de l'opinion n'iront jamais à l'attitude prise par les puissances, — l'Europe en est là. Elle est devenue la protectrice officielle de celui auquel restera l'épithète « d'assassin couronné » que M. Gladstone, sans user d'une sévérité excessive, a pu, au récit de tant de forfaits, accoler au nom d'Abdul-Hamid.

Les puissances ont-elles du moins atteint le résultat auquel elles visaient ? On en peut douter. Pour l'instant elles n'ont guère réussi, par les coups de canon si maladroitement tirés à la Canée, qu'à amener de terribles représailles de la part des Grecs contre les musulmans. En prétendant protéger ceux-ci, on les a simplement fait massacrer à leur tour, sur tous les points où ils sont les plus faibles.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut souhaiter, à cette heure, c'est que les Grecs s'inclinent devant la volonté de l'Europe ; leur soumission ne sera pas une humiliation ; s'ils n'ont pas pour eux la force, ils ont le droit, qui est l'avenir. Ils ont aussi la sympathie de l'immense majorité de l'opinion qui, demain, s'ils s'obstinaient envers et contre tous, au risque de devenir les promoteurs d'une guerre peut-être générale, risquerait de se retourner violemment contre eux.

En cédant à la volonté, bonne ou mauvaise, de l'Europe, les Hellènes ne perdront rien de l'estime du monde, bien au contraire. Ils ont montré que leur patriotisme, digne de celui de leurs ancêtres, est à la hauteur de toutes les circonstances. Une fois de plus, ils ont prouvé qu'un petit peuple peut être une grande nation. N'ont-ils point d'ailleurs la certitude d'une très prochaine réparation ?

Que cela plaise ou non à la diplomatie européenne, l'homme malade en est à un degré de décomposition d'où l'on ne revient pas. Sa succession est ouverte. On peut en retarder la liquidation. Le fait brutal est là qui s'impose. Les réformes promises par la Sublime-Porte resteront un leurre. Qu'on

relise les dépêches si caractéristiques et si concluantes de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. Paul Cambon. Que l'on pense surtout à l'impossibilité absolue, à la veille du xx^e siècle, de maintenir sous un joug abominable plusieurs millions de chrétiens sans cesse menacés de mort par le fanatisme musulman.

Là doit être l'espoir de la Grèce plus que dans la prolongation d'une démonstration hier honorable et presque glorieuse, mais qui demain ne serait plus qu'une témérité irréfléchie, pleine de dangers pour son avenir, peut-être pour son existence.

Il y aurait là une faute qui risquerait d'être irréparable.

Les amis de la Grèce qui sont aussi ceux de la civilisation, de l'humanité, de la paix du monde, font des vœux ardents pour que cette faute ne soit point commise. On est à un moment où le plus sûr moyen de sauvegarder le droit contre la force est de ne pas exposer le droit à être une fois de plus primé et écrasé par la force, revêtant les apparences du droit.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Election législative

SCRUTIN DE BALLOTAGE

La Tour-du-Pin, 8 mars.

MM. Rajon, radical, 9,594 voix, élu ; l'abbé France, directeur de la *Croix* de l'Isère, 3,974 ; divers, 47.

A la Chambre

Dans sa séance du 6 mars, la Chambre a discuté l'interpellation de M. Rouanet sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour réprimer et prévenir des dilapidations financières comme celles des chemins de fer du Sud.

Après discussion, la Chambre repousse l'ordre du jour Rouanet, « invitant le gouvernement à faire respecter l'article 419 du Code pénal, à rechercher toutes les responsabilités encourues en matière financière et

— Voulez-vous me montrer cette bâtisse ? répondit M. de Cartelanin.

— Nous allons y être. Regardez là-bas, seigneur, près de la clairière.

— En effet, j'aperçois une mesure passablement étrange. Est-ce là l'habitation dont vous voulez parler ?

— Oui, seigneur ; et lorsque vous l'aurez bien examinée, peut-être la jugerez-vous plus confortable qu'elle ne paraît de l'endroit où nous sommes.

Le Commandeur ne put retenir un sourire sceptique et aimable à la fois.

Sous une voûte de chênes deux fois séculaires qui croisaient leurs branches dans les airs, s'élevait, en effet, une sorte de chalet construit suivant le caprice ingénieux d'un bûcheron mort depuis cinq à six mois. Dressé sur quatre gros troncs d'arbres qui lui servaient de piliers, il présentait une entrée à laquelle on accédait au moyen d'une échelle longue de deux toises. La porte une fois franchie, on pénétrait dans une pièce rectangulaire éclairée sur toutes ses faces par des vitres qui fournissaient une lumière suffisante, même à la saison où la végétation a atteint son entier développement.

Un escalier tournant conduisait à un second étage relativement coquet et partagé par une cloison en planches. Ici le jour entrait avec plus de discrétion à cause de l'exiguïté des ouvertures.

Le Commandeur parut tout heureux de cette trouvaille. Il en témoigna sans réserve sa satisfaction à Clavié.

tombées des arbres dépouillés. La verdure absente avait laissé en disparaissant, une note grise uniformément répandue. L'hiver allait venir suivi de son cortège habituel de neige et de rafales.

Le chevalier et son intendant descendirent un sentier pailleté de mica et s'acheminèrent vers la forêt qui s'étendait à quelque distance, sur un versant opposé à celui qu'ils abandonnaient derrière eux.

Tandis qu'ils marchaient, Clavié entretenait le Commandeur des améliorations à apporter à la propriété privée de l'Ordre. Drainage des marais, relèvement des clôtures, arrosage des prés, augmentation du cheptel, rien n'était oublié dans sa nomenclature, qui avait le tort de manquer d'intérêt pour M. de Cartelanin.

Au moment où ils pénétrèrent dans la forêt, le vent se leva, qui frissonna parmi les ramures. C'était comme une musique d'une incomparable pénétration et dont s'émut l'âme du Commandeur, naturellement ouverte à la rêverie.

Brusquement il dit à son intendant, que cette poésie ne touchait que médiocrement.

— Ah ! mais c'est charmant ici ! Savez-vous bien que je viendrais souvent dans la forêt, surtout si elle présentait quelque part un abri convenable ; s'il y avait, par exemple, une maisonnette pourvue des meubles les plus utiles.

— Rien n'est plus aisé que de vous satisfaire, seigneur. Il suffira de restaurer le logement de l'ancien bûcheron.

à publier les dossiers de l'affaire des chemins de fer du Sud, » et vote par 291 voix contre 181 l'ordre du jour Charmes-Krantz, approuvant les déclarations du gouvernement et comptant sur sa fermeté pour faire respecter la loi.

L'élection de l'abbé Gayraud

L'abbé Cayraud est venu samedi à la Chambre. Très entouré dans les couloirs, il a affirmé que les curés bretons qui ont assisté à la séance, sont plus décidés que jamais à ne pas abandonner la lutte.

— Si la Chambre vous invalidait, lui ont-ils déclaré, les électeurs de la 3^e circonscription, véritables têtes de granit, vous donneraient une majorité de plus de 3,000 voix.

— Quant à moi, a-t-il ajouté, je vais faire un tour dans ma circonscription. Je ferai précéder l'arrivée de la commission d'enquête d'une série de conférences, et si la commission veut entendre des témoins, je me charge de lui en fournir plus même qu'elle n'en voudra.

Boulangisme d'un nouveau genre

Une nouvelle assez singulière dont la *Correspondance politique, parlementaire et diplomatique* se fait l'écho, circule dans les couloirs du Palais-Bourbon : En vue des prochaines élections législatives, un « boulangisme d'un nouveau genre », serait à la veille de se constituer pour présenter un candidat catholique — prenant les récentes déclarations pontificales comme base de son programme politique et social — dans chacune de nos circonscriptions.

Partout où la chose serait possible, ce candidat serait un ecclésiastique.

Les députés actuels n'ont qu'à bien se tenir.

La reine Victoria à Paris

Paris, 6 mars.

On télégraphie de Londres au *Gaulois* que la reine Victoria, qui doit se rendre prochainement dans le midi de la France, aurait manifesté l'intention de s'arrêter à Paris, dans le but d'avoir une entrevue avec le président de la République.

La promotion Nicolas II

Les élèves officiers qui viennent de sortir

Cependant les jours d'octobre étant courts, l'heure était venue de reprendre le chemin de la Tronquière.

L'un et l'autre s'en retournèrent, l'intendant ne causant que des modifications à introduire dans l'administration de la Commanderie, le chevalier épris de sa forêt et l'esprit préoccupé de s'y aménager un refuge, quelque chose comme une villa d'un genre particulier où il irait prier et rêver durant les chaleurs estivales.

LE BARON DE GUIRANDOL

Les promeneurs rentraient paisiblement au château, le Commandeur enchanté de sa première excursion hors de la forteresse, lorsque un visiteur inconnu du fidèle Clavié demanda à parler à M. de Cartelanin, qui ordonna d'introduire aussitôt l'étranger.

Le baron de Guirandol, le père de Marguerite, apparut.

Le Commandeur fut en proie à une émotion violente.

— Vous, Monsieur de Guirandol ! balbutia-t-il, aussi blanc que le drap d'un suaire.

— Oui, moi, Monsieur de Cartelanin, répondit le baron, qui plongea son regard sévère dans les yeux de son interlocuteur.

— Je ne m'explique pas votre présence dans la résidence des Commandeurs de la Tronquière, reprit l'autre avec une froideur glaciale et sans fuir le regard attaché au sien.

— Je viens vous demander ce que vous avez fait de ma fille.

(A suivre).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 4

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

A LA TRONQUIÈRE

Bientôt les promeneurs se trouvèrent sur la colline de Tarniques. De là l'horizon s'étendait au loin, en sorte que le regard embrassait sans peine une série de tableaux variés : des prairies lézardées de rigoles aux eaux cristallines et chantantes, des mamelons hérissés de bruyères, des versants couverts tantôt de chênes gigantesques, tantôt de châtaigniers avec leurs branches fantastiques, tantôt enfin des bouleaux qui balançaient nonchalamment leurs chevelures soutenues par des troncs aux reflets d'argent.

Des chaumières disséminées un peu partout s'élevaient des panaches de fumée qui se perdaient dans le ciel limpide, estompés dans un fond bleu, surgissaient tous blancs les monts d'Auvergne.

Le Commandeur fut pris d'une certaine mélancolie en présence de ce spectacle. Déjà, en effet le sol était jonché de feuilles mortes

de l'école Saint-Maixent ont adressé au Tzar, avant de se séparer, le télégramme suivant :

« Au moment d'être promus officiers, les élèves de l'école militaire d'infanterie de la promotion 1896-1897, désireux de perpétuer le souvenir mémorable du séjour en France de la famille impériale de Russie, ont décidé, par acclamation, de se placer sous le haut patronage du chef suprême de l'armée russe, Nicolas II.

« Les élèves de la promotion Nicolas II ont l'insigne honneur de prier Sa Majesté l'empereur de vouloir bien agréer l'hommage de leurs sentiments profondément respectueux pour sa personne et la famille impériale, de leur sincère attachement à leurs frères d'armes et des vœux qu'ils forment pour la prospérité de la Russie. »

La médaille de Madagascar

Le gouvernement a déposé un projet ayant pour objet de modifier la loi du 15 janvier 1896, relative à l'obtention et à la délivrance de la médaille commémorative de l'expédition de Madagascar. Ce projet est précédé d'un exposé de motifs ainsi conçu :

« La loi du 15 janvier 1896, qui a institué une médaille commémorative de l'expédition de Madagascar en 1895, a arrêté au 31 décembre 1895, la période des hostilités donnant droit aux militaires qui y ont pris part, à l'obtention de cette médaille.

« Cependant, postérieurement à cette date, l'extension prise par le mouvement insurrectionnel pendant l'année 1896, a donné lieu de nombreux engagements où les militaires du corps d'occupation n'ont pas montré moins de valeur et d'endurance que ceux du corps expéditionnaire. Afin de permettre à ceux de ces militaires, qui n'étaient pas encore présents à Madagascar, à la date de 31 décembre 1895, d'obtenir la juste récompense de leurs services, nous vous proposons de reporter au 31 octobre 1896, l'époque à laquelle devra cesser le droit à la médaille commémorative de l'expédition de 1895.

« Nous avons choisi cette date comme celle où l'annexion de Madagascar à la métropole comme colonie française, prononcée par la loi du 6 août 1896, a pu être connue dans toutes les parties de l'île et consacrer nos droits de pleine souveraineté. »

Le rendement des impôts

L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat, pendant le mois de février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept :

Les résultats accusent une plus-value de 16,192,700 par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 7,310,300 par rapport à la période correspondante de 1896.

Assaut Prévost-Pini

Vendredi soir, un grand assaut d'escrime a été organisé par le *Paris-Velo*, au cirque d'été entre les quatre plus forts tireurs français et italiens, Rue et Prévost, Pini et Conte. Le jury a déclaré vainqueurs Prévost et Pini. Cette décision a soulevé des protestations violentes du public dont la majorité est favorable à Conte. Il a empêché l'assaut final entre Prévost et Pini d'avoir lieu. La séance est levée au milieu du tumulte.

En Egypte

On lit dans le *Mémorial diplomatique* : Le bruit court, au Caire, qu'une crise ministérielle serait imminente. Le Khédive serait cette fois décidé à gouverner lui-même et à se débarrasser de la tutelle anglaise ; il choisira donc de nouveaux collaborateurs qui ne seront pas au service de la Grande-Bretagne.

Abbas-Pacha croit le moment propice de renouveler une tentative qu'il a déjà faite au lendemain de son avènement au pouvoir.

Tirages financiers

Vendredi matin, au Palais de l'Industrie, a eu lieu le 41^e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt contracté par la Ville de Paris en 1886

Il a été extrait de la roue cinquante numéros donnant droit aux primes suivantes : Le numéro 175,631 est remboursable par 100,000 fr.

Le numéro 681,559 est remboursable par 50,000 fr.

Les quatre numéros suivants sont remboursables chacun par 10,000 fr.

262,838 — 521,735 — 211,574 — 81,770

Quarante autres numéros sont remboursables chacun à 1,000 fr.

Affaires d'Orient

Une proposition

Constantinople, 7 mars.

Le ministre de Grèce a fait des ouvertures pour le rappel du colonel Vassos et de son armée, à condition que les forces turques fussent retirées tout d'abord. Il lui aurait été répondu que les puissances n'accepteront aucune condition.

Mobilisation générale

Athènes, 7 mars.

L'ordre de mobilisation générale vient d'être donné par le roi Georges, personne ici ne doute plus de la guerre. On est convaincu que les hostilités commenceront dès l'expiration du délai accordé par les puissances à la Grèce ; les premiers coups de feu seront tirés ce jour-là sur la frontière macédonienne.

Blocus de la Grèce

Athènes, 7 mars.

Les amiraux commandant les flottes européennes dans le Levant, ont reçu l'ordre de préparer dès maintenant le blocus de la Grèce.

Volontés de Guillaume II

Berlin, 7 mars.

On affirme de bonne source que l'empereur Guillaume II est décidé à rompre l'accord des puissances et à agir seul, si les mesures coercitives contre la Grèce ne sont pas appliquées de la façon la plus énergique.

Préparatifs de guerre

A en croire une dépêche de la *Gazette de Francfort*, les ambassadeurs à Constantinople se préoccupent de ce qu'il conviendrait de faire au cas où les insurgés crétois refuseraient de déposer les armes.

En raison des difficultés du terrain une armée de 30,000 hommes serait nécessaire pour contraindre les insurgés par la force, et comme les puissances interdisent à la Turquie d'envoyer des renforts en Crète, ce seraient elles qui devraient fournir ces troupes.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Vote de nos députés

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Lot, dans le scrutin sur la priorité de l'ordre du jour Rouanet.

M. Rey a voté contre, M. Vival a voté pour, M. Lachize s'est abstenu.

Lettre de remerciements

Dans notre dernier numéro, nous avons donné la lettre de remerciements de M. Munin-Bourdin à ses électeurs.

Nous publions aujourd'hui celle de M. Costes.

Mes chers compatriotes,

La reconnaissance me fait un devoir de remercier les nombreux électeurs qui ont bien voulu me donner leurs suffrages dans la chaude bataille qui vient de se livrer.

Si le succès n'a pas répondu à nos efforts, il faut attribuer ce résultat à des causes multiples que je dois signaler.

On a dénaturé mes intentions ; on m'a présenté aux honnêtes habitants de nos communes rurales comme un révolutionnaire dangereux, menaçant pour la paix religieuse et accentuant la marche de notre pays vers la démagogie et l'anarchie. On m'a fait un crime de l'appui de certaine presse à laquelle je suis resté étranger ; il m'est pénible d'ajouter que je n'ai pas trouvé dans certaines sphères le concours patriotique auquel je croyais avoir droit ; d'autre part, j'ai subi d'injustes attaques et trouvé de la défiance là où il me semble qu'on aurait dû ajouter foi à la loyale déclaration de mon programme.

Ma reconnaissance est particulièrement acquise aux électeurs de la ville, comme de la campagne, qui ont eu le courage d'affirmer sur mon nom leur foi républicaine, et surtout à cette vaillante population ouvrière qui m'a donné si souvent, et notamment en cette circonstance, des témoignages de sa

confiance. Cette chaude sympathie relève mon courage. Mes chers concitoyens n'ignorent pas d'ailleurs que ma devise est : « Justice et dévouement », et que pour la faire triompher ils me trouveront toujours sur la brèche.

J.-H. COSTES, maire de Cahors

Vétérinaires diplômés

M. le préfet du Lot vient d'envoyer aux maires du département une circulaire les invitant à tenir affichées en permanence, jusqu'à nouvel ordre, à la mairie, la liste des vétérinaires diplômés établis dans le département du Lot, dressée pour l'année 1897, en exécution de la circulaire de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 7 avril 1841.

Nous publions ci-dessous cette liste par arrondissement :

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Jean Ausset, vétérinaire à Concots ; F.-F. Bousquet, à Concots ; Jean Bras, à Arcambal ; Frédéric Brouel, à Castelfranc ; L.-M.-J. Deltit, à Puy-l'Évêque ; Gustave Feyt, à Castelnau ; Pierre Fournié, à Lalbenque ; A.-P. Gausserès, à Castelnau ; Antoine Laur, à Cahors ; J.-B. Lescoul, à Sérignac ; J.-P.-E. Ligonie, à Cahors ; Muret, à Montcuq ; Pagès, à Cahors ; Pons, à Luzech ; Ponjade, à Saint-Denis-Catus ; Rigal, à Soturac ; Soulié, à Catus ; Vergnières, à Prayssac.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Austruy, à Cajarc ; Bru, à Cajarc ; Campagne, à Figeac ; Corn, à Saint-Céré.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Calmette, à Gramat ; Delol, à Cazillac ; Fabre, à Gramat ; Gouloumès, à Gourdon ; Lompech, à Saint-Chamand ; Lagabrielle, à Vayrac ; Misonplet, à Loupiac ; Pecheyrand, à Souillac ; Pourtanel, à Vayrac.

Le doyen des vétérinaires du département du Lot est M. Jean Ausset, qui a obtenu son diplôme le 22 août 1835, à sa sortie de l'école de Toulouse. Le plus jeune est M. Pierre Rigal, qui est sorti de la même école diplômé le 12 novembre 1896.

Médaille Coloniale

Sont décorés de la médaille coloniale : MM. Beauville, rue Ste-Claire à Figeac ; Bessières, charpentier, à Mercuès ; Auguié, à Assier ; Clavel, à Mazarguet, Com. de Lacave ; Caminade, à Castelfranc ; Delair, à Cazillac.

Procès de Presse

M. l'abbé Magne a assigné pour diffamation le gérant du *Rappel Socialiste*. Ce procès viendra devant le tribunal correctionnel le 18 mars.

Affaire mystérieuse

Des bruits divers ayant circulé au sujet de la mort d'un vieillard enterré samedi dernier, le juge de paix de Luzech, sur un rapport du parquet de Cahors, vient d'ouvrir une enquête.

LE CHATIMENT

D'UNE MÈRE

Par JACQUES BRÉMOND

SECONDE PARTIE

II

L'abandonné.

— Et c'était une bien douce joie pour M. Bertin de contempler son œuvre, et de récolter enfin le fruit des soins assidus dont il n'avait cessé d'entourer celui qu'il avait installé dans son cœur à la place vide de l'enfant disparu.

Mais, hélas ! pourquoi de sombres appréhensions venaient-elles donc parfois troubler cette félicité parfaite, et pourquoi M. Bertin tressaillait-il tout à coup lorsqu'au cours de ses réflexions, sa pensée se reportait sur le passé... ? La suite de ce récit nous l'apprendra bientôt.

Sans anticiper sur les événements, maintenant que nous avons mis le lecteur au courant des divers incidents qui se sont déroulés autour du fils d'Angèle Rigaut, de puis son rapt au château de Limeray jusqu'au moment où nous le retrouvons dans un atelier de la rue Lepic, il ne nous reste plus qu'à hâter le dénouement des péripéties par lesquelles sont passés nos personnages.

Nous rejoignons donc M. Bertin, au moment où, après avoir reconduit André chez lui, il a pris le chemin de sa demeure, très absorbé, et en proie à de pénibles ré-

flexions qu'il interrompt de temps à autre pour répéter encore, comme sous l'obsession d'un remords :

— Ai-je bien le droit d'agir ainsi ?

Toujours plongé dans sa rêverie, M. Bertin traversa le Carrousel et les ponts ; arrivé à la rue de l'Université, il consulta sa montre : le jour était avancé, cependant il ne se décida pas à rentrer encore ; et, du même pas lent, il continua à marcher en remontant toujours du côté du boulevard Saint-Germain.

A un moment donné il leva les yeux et tressaillit. Devant lui se dressait le portail de Saint-Germain-des-Près.

A cette vue il éprouva comme un soulagement ; il lui sembla tout à coup que ses perplexités allaient s'éclaircir, et qu'il n'avait pour cela qu'à entrer dans la maison de Dieu !

Le jour baissait déjà dans les bas-côtés de l'église ! Il gagna une chapelle latérale et s'y agenouilla.

Il avait déjà prié longtemps, quand un bruit lui fit tourner la tête.

Dans une chapelle faisant face à la sienne, une femme qui sortait d'un confessionnal, venait de s'agenouiller devant l'autel.

M. Bertin eut un mouvement de surprise ; ses yeux se fixèrent sur la pénitente.

— C'est bien elle, murmura-t-il en reconnaissant la dame en noir du tableau de Venise. Est-ce donc un avertissement du ciel !

Son regard ne quittait pas la chapelle.

— Non, ce n'est pas l'effet d'une ressemblance, c'est bien elle, ce sont bien ses yeux remplis de larmes qui semblent implorer le Très-Haut de lui rendre...

Il n'acheva pas. La femme venait de quitter sa chai-

se. Elle fit alors le tour de l'église et passa lentement près de lui avant de sortir.

Alors, se levant à son tour, il se dirigea vers le confessionnal occupé tout à l'heure par la dame en noir, et lut le nom qui y était inscrit ; M. l'abbé Nortier.

Comme l'église Saint-Germain-des-Près n'était pas sa paroisse et qu'il n'y connaissait aucun des desservants, il s'approcha d'un bedeau qui sortait de la sacristie.

— Est-ce que M. l'abbé Nortier est encore à la sacristie ? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur, M. l'abbé Nortier vient de sortir.

— Où demeure M. l'abbé Nortier, je vous prie ?

— 37, rue du Dragon.

— Merci, répondit M. Bertin, en s'éloignant.

Et, courbant le genou devant l'autel, il murmura avec ferveur :

— Soyez béni, Seigneur, que votre volonté soit faite !

III

Le Pardon.

Huit heures sonnaient quand Gertrude, la vieille servante de l'abbé Nortier pénétra dans le cabinet de travail de son maître. Depuis longtemps déjà, celui-ci était assis devant son bureau.

— Qu'y a-t-il, Gertrude ? Demanda-t-il tout surpris d'être dérangé d'aussi bonne heure.

— C'est M. Noris, m'sieu l'abbé, qui désire vous parler.

— Le docteur, répéta le père en quittant son travail, c'est juste. Je l'attendais ce matin... Fai-le bien vite entrer, Gertrude.

Un instant après, l'excellent docteur, bien vieilli depuis les époques déjà lointaines où nous l'avons vu s'occuper du mariage de la protégée de M. Hersent, serrait

la main du vénérable prêtre.

— Que c'est gentil à vous, mon cher docteur, lui dit l'abbé, d'avoir répondu aussi vivement à mon appel.

— Mais, mon cher abbé, j'aurais voulu venir hier soir même, mais c'est seulement en rentrant dans la soirée qu'on m'a appris que vous étiez passé chez moi.

En quoi puis-je vous être utile ? Avez-vous parmi vos fidèles, quelqu'un qui réclame mes soins, parlez... je suis tout à votre disposition.

— Merci... Eh bien ! oui, justement c'est à votre science que j'ai recours, mon cher docteur... et cela pour une personne pour laquelle vous professez une amitié profonde... ?

— La femme de mon ami Tristan de Limeray...

— Précisément, Mme la comtesse de Limeray...

— La pauvre femme serait-elle gravement malade ?

— Je ne sais... mais son état m'effraye bien : hier Mme de Limeray, est venue me trouver à mon confessionnal, et lorsqu'elle est partie, malgré mes exhortations à espérer dans la bonté du Très-Haut, j'ai remarqué chez elle une tristesse telle que j'en ai été effrayé...

Alors, après avoir fait de mon mieux pour penser les blessures de l'âme, j'ai songé que, peut-être, vous pourriez adoucir le mal physique qui la torture...

— Hélas ! le remède à ce mal là ; nous le connaissons aussi bien l'un que l'autre... Cette torture, qui la torture, cesserait immédiatement si l'enfant qu'elle pleure depuis tant d'années lui était rendu... Et vous savez hélas ! comme moi, qu'il serait péril de conserver quelque espoir...

— Dieu est bon, pourquoi n'avoir pas confiance en sa miséricorde ?

Actes de probité

La fille de M. Bastide, ferblantier, boulevard Gambetta, ayant trouvé un billet de 50 fr. sur la voie publique s'est empressée de le remettre à la femme Aussel, qui l'avait perdu.

Le sieur Berbié, Joseph, demeurant rue Saint-Urcisse, a trouvé un porte-monnaie contenant une petite somme qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Syndicat des planteurs de tabacs

Les membres du syndicat sont priés de se rendre à une réunion qui aura lieu dimanche 14 mars, à trois heures et demie, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Pour la commission,
Le secrétaire,
LARROQUE.

Figear

Par arrêté préfectoral en date du 5 mars, le sieur Joseph-Edmond Lacroix, facteur rural n° 1 est nommé facteur rural n° 3.

Le sieur Jean Bayle, facteur rural n° 11, est nommé facteur rural n° 1.

Le sieur Noël Escassut, ancien sous-officier, est nommé facteur rural n° 11.

Réception

M. Bouju, notre nouveau sous-préfet, a reçu lundi, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, à l'hôtel de la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

Gourdon

La société de secours mutuels de St-Eloi, de notre ville, a procédé, dimanche, aux élections pour le renouvellement de son bureau.

M. Antonin Rossignol, président, dont les pouvoirs avaient expiré en février dernier, a été réélu, ainsi que les autres membres du conseil d'administration, à la presque unanimité des suffrages.

Revue de gendarmerie

M. le colonel de gendarmerie de la 17^e légion bis, est arrivé dans notre ville ce soir mardi et passera la revue des brigades de l'arrondissement demain matin à 8 h., sur la place du Roc.

Nos compatriotes

Notre compatriote, M. Louis Dalet, employé des postes et télégraphes à Saint-Calais (Sarthe), vient d'être appelé en avancement à Bordeaux.

La foire

La foire d'hier, malgré de violentes giboulées, n'en a pas moins été bonne. Une éclaircie, relativement longue, a permis d'y amener un très grand nombre de bestiaux.

Les bœufs gras se vendaient de 60 à 64 fr. les 100 kilogrammes.

On a constaté une certaine hausse dans les prix des bœufs d'attelage et des veaux.

Les transactions ont été nombreuses.

Ussel

Dans la Diège, à Manégout, distant de trois kilomètres d'Ussel, on a trouvé le corps du nommé Martial Donadien, âgé de trente-quatre ans, domestique à Chirac.

Partant le soir de la foire d'Ussel, un peu pris de boisson, Donadien a dû tomber dans cette rivière qui longe la route qu'il suivait pour se rendre chez lui.

Prayssac

M. A. B..., propriétaire, à Prayssac étant allé conduire des bœufs à la gare de Puy-l'Evêque, laissa tomber par mégarde de son portefeuille une valeur de 800 francs. M. Delbreil fils, boucher à Puy-l'Evêque, passant par hasard dans la cour, l'a ramassée et l'a remise à son propriétaire sans vouloir accepter aucune récompense.

Larnagol

Un incendie s'est déclaré dans un des magasins du sieur Day, épicière et boulanger de la dite commune.

On présume que le feu est venu de la lampe qui servait journellement pour éclairer l'épicerie, les pertes sont évaluées de 14.000 à 15.000 fr. environ, et sont couvertes par une assurance.

Ginouillac

Un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant au sieur Jean Constant.

L'immeuble a été entièrement détruit. Il était assuré pour une valeur de 300 francs. On ignore la cause de ce sinistre.

Un arbre géant

Nous lisons dans le Journal de la Drôme :

Un des derniers survivants des colosses de la Limagne d'Auvergne vient encore de disparaître.

On a fait l'arrachage, il y a quelques jours, près de Riom, d'un arbre qui a fait l'admiration de tous les amateurs. Il mesure 5 m. 20 de circonférence et 4 m. 20 de longueur de pile.

L'exploitation a été des plus difficiles, et malgré la faible distance qui sépare Taragnat de Riom, il a fallu à huit paires de bœufs près de quatre jours pour le conduire à la scierie mécanique de M. H. Noyer-Souliac.

Que va-t-on faire de ce roi de la Limagne ?

Après un premier débitage qui ne durera pas moins de quinze jours, il sera transformé en feuilles de placage pour la fabrication des mesures de capacité.

Il paraît qu'il produira le chiffre colossal de 5,400 doubles-décalitres.

Imaginez-vous que l'on put facilement placer ces mesures les unes sur les autres, on obtiendrait une colonne six fois plus haute que la tour Eiffel.

Je vois d'ici l'étonnement du bon paysan, chez qui un double décalitre fait un usage de 20 ans.

Comment la fabrique pourra-t-elle trouver l'écoulement facile de cette quantité de mesures ? A cela nous répondrons que la maison H. Noyer-Souliac, qui est la plus importante et la plus répandue des fabriques de mesures du monde entier, a trouvé dans ce géant la production qui lui est nécessaire pour trois mois seulement !

Un ouvrier, travaillant à la main, mettrait près de 18 mois pour fabriquer ces 5,400 doubles-décalitres, tandis que 40 jours suffiront à cette importante fabrique pour faire cette transformation.

Ce travail vraiment admirable et absolument mécanique est ignoré de beaucoup de personnes, et c'est à ce titre que nous nous sommes fait un plaisir de communiquer ce fait au public. Jacques BONHOMME.

Les **JOCKEY-CLUB** Hors-d'œuvre exquis et les autres conserves de la Maison **Arsène Saupiquet de Nantes** se trouvent dans les bonnes maisons d'épicerie.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 7 au 17 Avril 1897, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour de départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

Vente au pal. de just. à Paris, le 31 Mars 1897, à 2 h. en 2 lots de : 1^o **Le dom. de Patau**, sis com. de Flaugnac (Lot), 34 h. 54 a. 93 c. env. M. à P. **10.000 f.** — 2^o **Le dom. de Lamotte** sis com. de Flaugnac et de St-Paul (Lot). 37 h. 34 a. 88. c. env. M. à P. **15.000 fr.** — S'adr. à M^e **Potonié**, avoué à Paris, 15, r. du Louvre, et à M^e Blanchet, not. à Paris, et Lacaze, not. à St-Paul (Lot).

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

VITICULTURE

Choix des greffes

Un grand nombre de correspondants qui nous demandent conseil et nous posent diverses questions sur la meilleure manière de reconstituer leurs vignes, trouveront la réponse qui les intéresse dans les quelques observations qui suivent.

Il n'y a plus rien à dire sur le choix des porte-greffes. Une expérience de plus de vingt ans les a tous classés suivant leur mérite et il n'est presque plus de vigneron qui ne sache quel est le plant qui convient le mieux à son terrain. De ces plants, beaucoup trop nombreux, la plupart devraient être abandonnés par les pépiniéristes à cause de la confusion qu'ils engendrent sans utilité ni profit pour personne.

Quand la chlorose était l'écueil des cépages divers dont la résistance au phylloxera était certaine, il y avait intérêt à multiplier les essais jusqu'à ce qu'on ait trouvé le bon bois sur lequel n'auraient prise ni le phylloxera ni la chlorose et qui pousserait ses vigoureuses racines aussi bien dans les terrains argileux que dans les terrains calcaires.

Puisqu'on est bien fixé désormais sur la valeur à ce double point de vue de quelques plants précieux, comme le Rupestris du Lot qui supporte aisément au delà de 60 O/O de carbonate de chaux, le Carbernet × Berlandieri 41, le Bourrisquou × Rupestris 1,202, l'Aramon × Rupestris-Gauzin 1, etc., pourquoi maintenir dans les collections des centaines d'autres variétés, franches ou hybrides, dont la liste embarrasse inutilement les braves gens qui ont à choisir ?

Je ne parle pas des producteurs directs préconisés surtout par des viticulteurs pépiniéristes qui en ont planté pour récolter non du vin mais du bois à vendre. Il y a quelques années on parlait comme de la pierre philosophale de l'Othello, de l'Herbemont, du Noah. Les premiers qui en plantèrent sur la foi des pépiniéristes enthousiastes, les ont arrachés quand ils ont vu que le vin qu'ils produisaient supportait à peine la comparaison avec le vin de prunelles.

Et cependant, malgré nos avis, il s'en plante encore. Nous prédisons à ces obstinés qu'ils s'en feront un bon bois de chauffage, comme ont fait leurs devanciers.

Ce qui importe autant que le choix du porte-greffe — et à nos yeux beaucoup plus — c'est le choix du greffon.

Premièrement c'est le greffon qui fait la souche fertile ou infertile. Si vous le prenez sur jeune vigne, ou sur gourmand, vous aurez du bois sur votre cep, mais pas de raisin, ou tout au plus de maigres grappillons.

Le vigneron diligent a marqué avant les vendanges dernières les pieds de vigne chargés de belles grappes. C'est sur ces souches que, le moment venu, il coupe les sarments ayant porté un ou deux raisins, qu'il détaillera en greffons.

Ces prescriptions ressortent de l'expérience des âges. Il y a deux mille ans que Columelle écrivait ce que je viens de répéter et il empruntait ces conseils au Carthaginois Magon, plus ancien vigneron que lui de plusieurs siècles.

Telles sont donc les précautions rigoureuses qu'il faut prendre quand on constitue un vignoble dont on se promet abondance.

Abondance et qualité sont deux choses différentes, qu'il dépend du praticien d'accorder, et voici comment :

Ce que je disais tout à l'heure de la multiplicité encombrante des espèces et variétés de cépages porte-greffes, je l'ai dit bien des fois et le dirai encore du feuillage des variétés de vignes françaises.

Il y en a cinq ou six centaines que l'on cultive dans les vignobles du Midi, du Centre, du Sud-Ouest et de l'Est.

Il y en a vingt, vingt-cinq tout au plus, vignes rouges ou blanches, auxquelles nous devons toutela gamme des bons vins de France.

Supprimez par la pensée ces vingt-cinq variétés de cépages, et il n'y a plus de vin de Bordeaux, plus de vin de Bourgogne, plus de vin d'Hermitage, plus de côtes du Rhône plus de Beaujolais, plus de Champagne.

La nature fait le raisin et l'art fait le vin, dit un savant italien.

Sans doute, mais l'art ne peut faire que du vin commun avec des variétés communes de raisins.

Nous avons en France plusieurs climats, mais dans chaque climat quelques-unes de ces vingt-cinq variétés de cépages d'élite sont depuis longtemps acclimatées. C'est

sur ces bonnes vignes que vous devez prendre vos greffes.

Ne greffez que les quelques grandes variétés de votre région.

Et tout le reste au feu.

DERNIÈRE HEURE

La réponse de la Grèce

Athènes, 8 mars, soir.

A trois heures, un attaché du ministère des affaires étrangères a remis aux ministres des puissances à Athènes la réponse du gouvernement.

Cette réponse explique longuement les causes du refus de la Grèce d'obtempérer à l'ultimatum des puissances.

Vélocipède

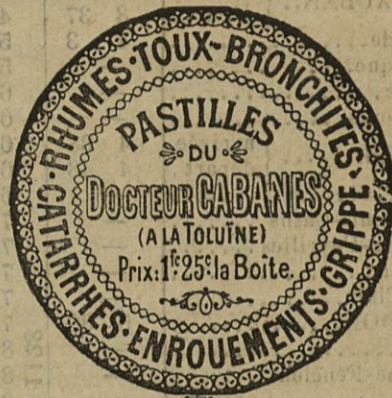
Le Catalogue Clément 1897 vient de paraître. Il est envoyé contre 0 fr. 45 en timbres-poste. Aucun cycliste ne peut acheter une machine sans l'avoir consulté. Le demander, 20, rue Brunel, Paris.

A LOUER

L'établissement de bains situé rue du Pont Neuf, à Cahors.

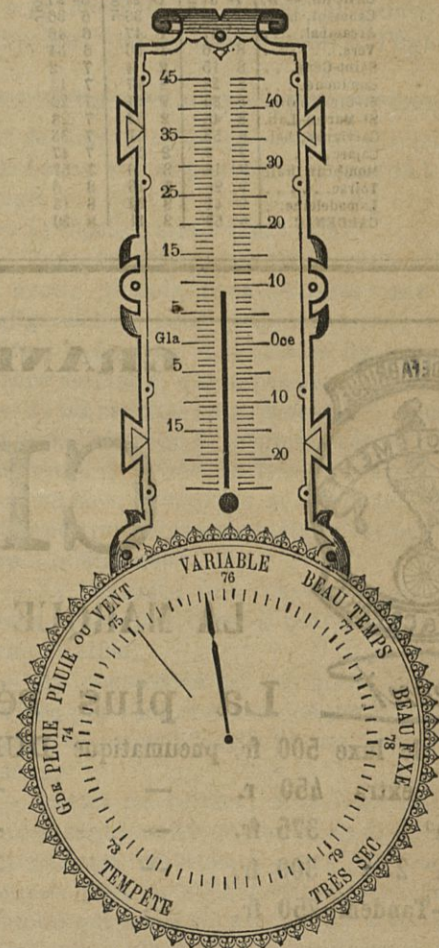
S'adresser à M. Terret coiffeur, Place des Petites Boucheries.

Dans les cas de constipation, dyspepsies, gastralgies, etc., les Pilules Suisses ont été employées souvent avec beaucoup de succès. 1 fr. 50.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépot Ph^o DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 4.
Id. maxima de la veille : 10.8
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

